

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 666

Artikel: A travail égal, salaire égal

Autor: H.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

personnel des hôpitaux au projet d'assurance-chômage élaboré par le Conseil de sécurité sociale, estimant que, vu la pénurie de personnel infirmier, les hôpitaux en tant qu'employeurs aussi bien que les employés n'ont pas à tenir compte d'une situation étrangère à leur activité.

M. S.

IN MEMORIAM

M^{me} Thékla Stilling-Dor

Quel beau trio de femmes intelligentes, sensibles et artistes formaient M^{me} Jeanne Laurent, peintre, qui a disparu la première, M^{me} Stilling, décédée le 22 juin dernier, à l'âge de 80 ans, et M^{me} Emmeline Forel-Forel, qui veille avec autant de compétence que de grâce sur les trésors du Musée du Vieux-Morges et qui est une virtuose du pastel! Ces trois femmes représentent, pour les Lausannois, toute une époque, aujourd'hui révolue, un passé où l'on avait les loisirs et la liberté d'esprit de se consacrer à l'art, aux belles choses, à la conversation, à la lecture, où l'on voyageait facilement à la recherche des œuvres d'art et des paysages encore inconnus.

M^{me} Stilling, fille de professeur, femme de médecin, veuve dès 1911, avait la passion du beau, et la grande joie de sa vie a été de communiquer cette passion à son entourage, à ses élèves de l'Ecole Vinet, qu'elle a enseignées de 1903 à 1927 et à qui elle a laissé par sa personnalité même et par ses propos, un inoubliable souvenir. Elle a peint à l'huile et au pastel des paysages du bassin du Léman, de la Bretagne, des portraits. Elle lisait beaucoup et sa bibliothèque renferme des trésors. Elle et son mari avaient constitué une collection de tableaux choisis avec le goût le plus sûr, dont une partie a été donnée déjà au Musée cantonal des Beaux-Arts.

M^{me} Stilling suivait avec l'intérêt le plus éclairé les jeunes; combien elle en a encouragé, conseillé, et l'an passé encore, relevant de maladie, elle posait devant Nanette Genoud pour un portrait que l'on a vu, il y a quelques mois, à l'exposition de la section vaudoise des Femmes peintres, sculpteurs, décorateurs, section que M^{me} Stilling avait contribué à créer, avec M^{me} Nora Gross et M^{me} Lina Gloor, et dont elle était membre d'honneur pour les grands services rendus.

S. B.

A la Société d'utilité publique des Femmes suisses...

...qui reprend une de ses anciennes demandes (Lucerne, le 22 juin 1944)

Considérée du point de vue de l'électorat et de l'éligibilité des femmes, cette 56^{me} Assemblée générale de la Société d'utilité pu-



Livres de femmes

Les limites de la féerie et les romans de Miss Elisabeth Goudge. ¹

C'est dans une Angleterre abrupte par le confort matériel que Lewis Carroll trouva son inspiration pour créer Alice au Pays des Merveilles, cet ouvrage qui remporta un succès sans égal dans les capitales bourgeoises des Deux Mondes. C'est contrainte par la gêne la plus prosaïque que Marguerite Audoux évoqua l'existence dépouillée de Marie-Claire, si extraordinairement lumineuse, et dont chaque détail anecdotique fait naître une sympathie enchantée... Le Grand Meaulnes aussi fut l'éclatante compensation d'une vie consacrée à d'astreignants devoirs, alors qu'Alain Fournier ne pouvait deviner que le sort lui réservait la fin mystérieuse d'un héros. Et, du sein des préoccupations matérialistes les plus opprimentes, — majestueusement affublées

de la pierre blanche. Non pas que toute la journée durant, il n'ait été question que de l'active participation des femmes à la vie publique: non! mais une petite brèche s'est produite dans les habitudes courantes des vingt ou vingt-cinq dernières années, et cela grâce à l'exposé que M^{me} Vischer-Alioth (Bâle), présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, fit dès les débuts de la séance au Kursaal sur le sujet brûlant du vote des femmes.

En termes modérés, pesés, et dépourvus de toute passion, M^{me} Vischer sut admirablement intéresser les 700 femmes qui l'écoutaient, et dont la plupart tiennent une place importante dans leurs milieux féminins, et les persuader de la valeur profonde de la collaboration des femmes à la vie publique. En effet, assura-t-elle, la majorité des femmes convaincues qui demandent le droit de suffrage ne le font pas par esprit de revendication, mais bien poussées par sentiment de la responsabilité que leur conférerait l'égalité politique; et lorsque Platon mentionne les «devoirs moraux» de l'Etat, de qui s'agit-il, sinon des femmes, dont c'est la tâche de collaborer à cette œuvre? La démocratie ne demande-t-elle pas la souveraineté du peuple, l'effort de l'individu en faveur de la communauté? or les femmes appartiennent-elles aussi

A travail égal, salaire égal

N. D. L. R. — Notre collaboratrice, Mlle Helen Heroy, vient de publier dans la Gazette de Lausanne ce remarquable article, que l'on nous saura gré de reproduire ici, et dont la lecture est à recommander, non seulement aux féministes, mais surtout aux antiféministes de chez nous!

Un souffle de féminisme a balayé le pays ces dernières semaines. L'attention générale a été attirée sur les services éminents rendus par les femmes, tant dans les cadres de l'armée que dans l'industrie. Mais les éloges seuls ne suffisent pas, le moment est venu de demander l'application du principe: à travail égal, salaire égal. M. Churchill a annoncé à la Chambre des communes la réunion d'une Commission royale pour examiner la question. Tel est le résultat de la proposition faite il y a quelques semaines par Mrs. Cazalet Keir, demandant que le principe de l'égalité de salaire soit introduit dans la nouvelle loi sur l'enseignement.

La question n'est pas nouvelle. Une Commission royale s'en était déjà occupée au lendemain de l'Armistice, mais, à vrai dire, ses recommandations sont restées lettre morte pendant ce dernier quart de siècle. Le futur statut économique de la femme est d'une tout autre importance qu'en 1918, la contribution des femmes à l'effort de guerre ayant été infiniment plus considérable et ayant même amené des changements radicaux dans l'industrie et dans les conditions de travail. La conception du travail féminin est totalement modifiée; aucune ligne de démarcation n'existe plus entre un travail pouvant être fait par une femme et un travail nécessairement masculin. En effet, la Grande-Bretagne possède actuellement une force industrielle féminine telle qu'il n'en a jamais existé: 250.000 femmes ingénieurs, des milliers d'autres travaillant dans les laboratoires

de recherches scientifiques, non comme assistantes mais comme experts, plusieurs milliers encore remplaçant des ouvriers spécialisés: électriciens, fabricants d'instruments de précision, vérificateurs de moteurs d'avion. Dans les stations de la R. A. F. ce sont des femmes qui réparent les appareils endommagés et qui sont responsables du service des pièces de rechange. Des mathématiciennes accompagnent les pilotes au cours de vols de reconnaissance destinés à repérer les sous-marins ennemis ou à installer et vérifier des postes de radio secrets. Parler de leur valeur, de leur endurance, de leur héroïsme est superflu, déplacé même.

En réalité, l'extension que devait prendre le travail féminin n'avait pas été même soupçonnée au début de la guerre. Les femmes ont été mobilisées, comme d'habitude, pour laver la vaisselle, faire la cuisine, s'occuper des petits travaux de bureau ou faire la chaîne dans les fabriques. Les contremaîtres les ont reçues en grommelant et les employeurs n'ont pas été plus accueillants. Que les femmes soient maintenant considérées comme apportant une contribution importante à l'industrie, et non plus comme de simples manœuvres, est un succès remarquable dû à de solides qualités.

En principe, la cause est gagnée et la tâche de la présente Commission royale sera plutôt d'examiner les difficultés d'application pratique que de discuter les mérites de la cause. Pendant ces dernières semaines, tandis que la presse donnait une large publicité à la question, un argument a été plusieurs fois mis en avant: le salaire égal accordé aux femmes et aux hommes ne risquerait-il pas de favoriser la main-d'œuvre masculine au détriment de la main-d'œuvre féminine? Une application rigide de ce principe ne priverait-elle pas la femme de certaines possibilités qui sont aujourd'hui à sa portée? La réponse à cet argument — et elle a été donnée sans tarder — est qu'il doit y avoir

une période d'ajustement, que le principe devra être appliqué aussi vite et aussi complètement que possible, sauf là où il serait au désavantage des femmes elles-mêmes. Dans l'industrie, ce seront probablement les ouvrières spécialisées, qui touchent des salaires presque équivalents à ceux des ouvriers qualifiés, qui voudront continuer à travailler, et non les moins habiles, si bien que la loi du salaire égal n'amènerait pas en pratique l'envahissement féminin ou le bouleversement financier redouté.

En outre, c'est de femmes hautement qualifiées, exerçant une profession, que la communauté a grandement besoin; ce sont elles dont la position économique doit être améliorée. Les services nationaux d'hygiène, la politique de l'assainissement du logement, celle de la sécurité sociale, l'instruction, la police, l'Eglise auront un besoin urgent de femmes capables et disciplinées.

...L'avenir paraît donc favorable et on peut espérer que les obstacles placés sur la route des femmes seront définitivement renversés. Ce ne sont du reste pas uniquement des obstacles économiques. Il est à noter que tandis que les femmes médecins et dentistes employées par le gouvernement et l'armée jouissent des mêmes salaires et des mêmes prérogatives que leurs collègues masculins, la plupart des hôpitaux refusent de les admettre comme étudiantes. Elles ont dû, par conséquent, être formées dans leurs propres écoles médicales. Cette discrimination ne peut être perpétuée à une époque où il y aura une sérieuse carence de médecins. L'interdiction aux institutrices de se marier, imposée par une autorité telle que le London County Council, est un autre cas qui a causé pas mal de complications. Pareille interdiction est en effet difficile à justifier dans une profession où la femme mariée et qui a la vocation de l'enseignement peut apporter une importante contribution à la société.

H. H.

de la mesure nécessaire pour continuer à travailler en commun pour des questions d'intérêt général. Et puis, tout progrès accompli n'entraîne-t-il pas forcément, du fait même de ce qu'il crée, une disparition? sans que l'on puisse toujours prévoir ce qui surviendra? Or, puisque, pour le moment, la collaboration des femmes à la vie publique est une pure question de droit et de justice — et pour mon compte personnel, je ne vois aucun obstacle à insister sur ces mots de *droit* et de *justice*, sans renoncer pour cela à ceux plus prudemment employés de *devoir* et de *responsabilité* — il ne nous est aucune autre voie que celle-ci pour atteindre ce but.

Et pour autant que nous nous félicitons que les «Gemeinnützigen» — comme l'a d'ailleurs fait l'an dernier l'Alliance de Sociétés féminines suisses — aient repris la question du suffrage des femmes, qui est la racine de tous les progrès féminins, nous tenons à rappeler qu'il y a exactement vingt-cinq ans, soit les 16 et 17 juin 1919, à son Assemblée générale d'Interlaken, la même Société d'utilité publique des Femmes suisses avait déjà nettement pris position. Après une conférence de M^{me} Hélène David (St-Gall) sur le sujet *Féminisme et Suffrage féminin*, la résolution suivante, votée en conclusion, avait été immédiatement envoyée aux Chambres fédérales alors en séance à Berne:

«...L'avenir paraît donc favorable et on peut espérer que les obstacles placés sur la route des femmes seront définitivement renversés. Ce ne sont du reste pas uniquement des obstacles économiques. Il est à noter que tandis que les femmes médecins et dentistes employées par le gouvernement et l'armée jouissent des mêmes salaires et des mêmes prérogatives que leurs collègues masculins, la plupart des hôpitaux refusent de les admettre comme étudiantes. Elles ont dû, par conséquent, être formées dans leurs propres écoles médicales. Cette discrimination ne peut être perpétuée à une époque où il y aura une sérieuse carence de médecins. L'interdiction aux institutrices de se marier, imposée par une autorité telle que le London County Council, est un autre cas qui a causé pas mal de complications. Pareille interdiction est en effet difficile à justifier dans une profession où la femme mariée et qui a la vocation de l'enseignement peut apporter une importante contribution à la société.

H. H.

être heureuse et rester belle, cette île pauvre avec ses sentes, ses landes, ses falaises, ses jardins de fleurs et de légumes, sa petite ville en pente, dont la rue principale est un ramassis de tavernes et de bouges, enfin, cet aventurier débâché qui rentre au pays incognito avec l'intention de se donner la mort; il y avait là matière à un roman réaliste des plus déprimants. Seulement la présence dans l'île — ou plutôt dans l'âme d'Elisabeth Goudge — de je ne sais quelle intuition secrète, ouvrant des possibilités imprévisibles et pourtant pressenties, amène un dénouement plein de beauté... qui d'ailleurs n'est pas un dénouement, puisque tout continue presque de même qu'auparavant, avec cette différence qu'un souffle a passé, donnant cours à d'infinis espoirs.

Un même élan d'imagination, une même soif de ce qui est juste et beau, un même sens de la communion familiale au sein de la nature et en dépit de toutes les forces adverses, éclate dans un autre conte, traduit en français sous le titre *Le Domaine enchanté* (*The Bird in the Tree*).

Peut-être ici, comme déjà dans le dénouement du drame psychologique esquissé dans *L'Arche*, l'auteur s'arrête-t-elle un peu de cette puissance divine au caractère bon enfant qui, de tout temps, préside aux récits à l'usage des écoles du dimanche. Toutefois la préoccupation morale qui domine les aventures romanesques des héros et l'abus des coïncidences heureuses s'harmonisent si com-

¹ *L'Arche dans la Tempête* (Plon, Paris). *Le Domaine enchanté* (Ed. Jeheber, Genève). *Le Châteaufort sur la Colline* (Ed. Jeheber, Genève).